

11^e GRAND PRIX AUTOMOBILE HISTORIQUE DE BRESSUIRE
25 et 26 JUIN 2016

BULLETIN D'ENGAGEMENT

(cet engagement ne sera pris en compte qu'à réception de l'intégralité des pièces demandées)

PILOTE

. NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
 . Adresse : _____
 . Tél. fixe : _____ Mobile : _____ e.mail : _____
 . Assurance Responsabilité Civile (**obligatoire**) : _____

VOITURE

. Marque : _____ Année : _____ N° de course (si existant) : _____
 . Type : _____ Immatriculation minéralogique : _____
 S'agit-il d'une réplique ? oui non

Pièces à joindre à ce document : Copie de la carte grise si existante et photo du véhicule pour une première participation.

CATEGORIE

(mettre une croix dans la catégorie concernée)

- Plateau 1** : Tourisme (de 1932 à 1955)
- Plateau 2** : Grand Tourisme Sport (de 1935 à 1955)
- Plateau 3** : Monoplace et Racer (de 1950 à 1952 – élargi à 1972)
- Plateau 4** : Cyclecar sport (de 1910 à 1935)
- Plateau 5** : R 8 GORDINI

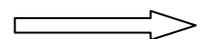
TARIF

- Montant de l'engagement (comprenant le repas du dimanche midi pour le pilote)	65.00 € (*)
- Repas possible le samedi soir à l'Hôtel Restaurant «la Boule d'Or»	
18,00 € x _____ personne(s) =	€
- Repas supplémentaire du dimanche midi pour accompagnateur, copilote, assistant,	
18,00 € x _____ personne(s) =	€
TOTAL	€

Ce bulletin d'engagement complété, accompagné de la Charte du Pilote signée, ainsi que le chèque correspondant à l'inscription établi à l'ordre de Auto-Rétro Bressuirais, sont à faire parvenir à l'adresse ci-dessous, **avant le 1er juin 2015 (inscriptions par ordre d'arrivée et nombre limité)** :

- Jean-Claude FILLON « Le Pré de la Fontaine » - 2, quartier de Bois-Vert – 79300 SAINT-SAUVEUR
 Tél. 05.49.65.85.41 ou 06.43.64.15.64 ou cfillon@wanadoo.fr

- (*) 65.00 € comprenant :
- participation au Grand Prix et pochette d'accueil
 - remise de la plaque souvenir et du numéro de course
 - 1 affiche et un programme officiels de la manifestation
 - 1 photo-souvenir personnalisée
 - gardiennage des voitures en parc fermé les nuits du vendredi au dimanche
 - le repas du dimanche midi au restaurant du Circuit «Le Grand Prix»
 - cocktail de remise des prix au palmarès final
 - presse quotidienne régionale et revue de presse de la manifestation



CHARTRE du PILOTE

A retourner, datée et signée, avec le bulletin d'engagement

- ◇ Chaque pilote s'engage à adhérer à cette charte qui garantit le bon déroulement de la manifestation dans le respect de la réglementation et du fair-play.

- ◇ Chaque pilote s'engage à participer aux présentations prévues :
 - Samedi de 17 H. 00 à 19 H. 00 : essais de reconnaissance
de 21 H. 00 à 24 H. 00 : semi-nocturne
 - Dimanche de 9 H. 30 à 12 H. 00 : essais officiels
de 14 H. 30 à 18 H. 30 : démonstrations

- ◇ Cette manifestation **n'est pas une compétition mais une démonstration** dans l'esprit des «Grands Prix» des années 50 avec des véhicules d'époque.

- ◇ Les différentes démonstrations ne comportent pas d'épreuves chronométrées et ne donnent lieu à aucun classement.

- ◇ La vitesse maximale autorisée est fixée par arrêté municipal à **70 km/h** et chaque pilote doit strictement s'y conformer, sous peine d'être éliminé par l'Organisation.

- ◇ Un jury, spécialement composé pour l'occasion, récompensera les pilotes lors du palmarès, en fonction des critères suivants :
 - Respect des horaires de présentation ;
 - Esthétique et originalité de la voiture ;
 - Comportement du pilote sur le circuit ;
 - Application des règles de sécurité ;
 - Respect des consignes de l'Organisation ;
 - Acceptation des décisions des Commissaires et du Directeur de Course.

Le pilote :

- reconnaît avoir pris connaissance de cette charte ainsi que du règlement de la manifestation ;
- déclare accepter les termes de ces deux documents ;
- décharge l'Association de toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir au cours de la manifestation.

A

, le

Signature du pilote :